

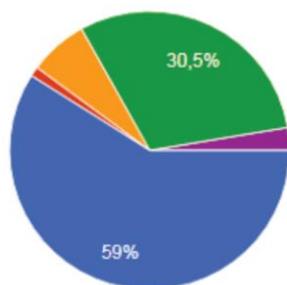
Enquête télétravail

Les résultats !



1. A compter de 2021 j'aimerais pouvoir télétravailler :

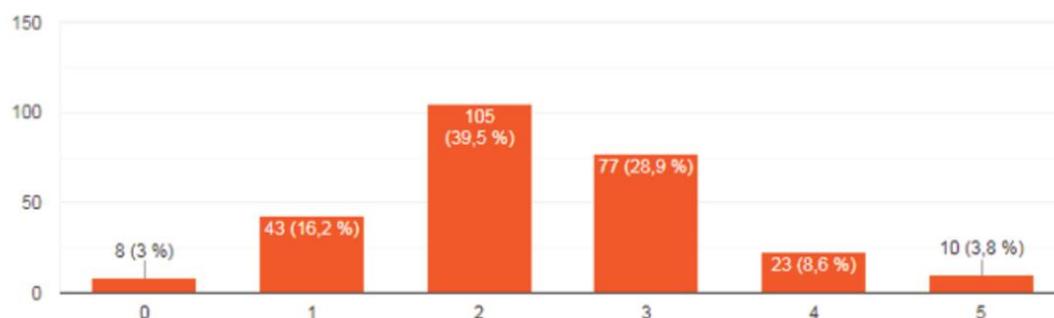
266 réponses



- Davantage
- Moins
- Rester sur le même nombre de jours
- Je ne suis pas télétravailleur, mais j'ai envie de commencer
- Je ne suis pas télétravailleur et ça ne m'intéresse toujours pas

2. A compter de 2021 j'aimerais que mon nombre de jours télétravaillés par semaine soit de :

266 réponses



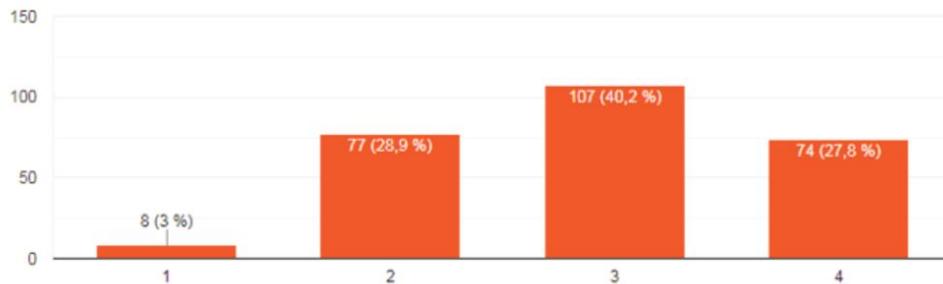


Enquête télétravail : Les résultats !



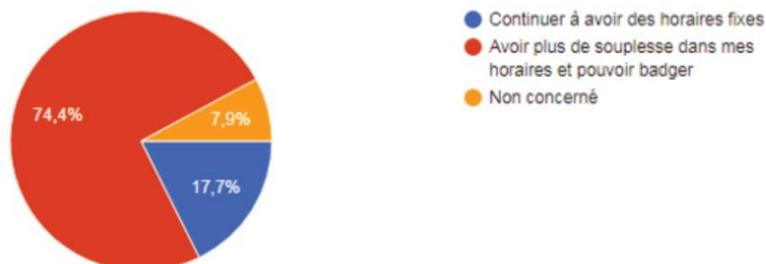
3. Je considère que pour son bien-être un salarié ne doit pas télétravailler plus de (jours/semaine) :

266 réponses



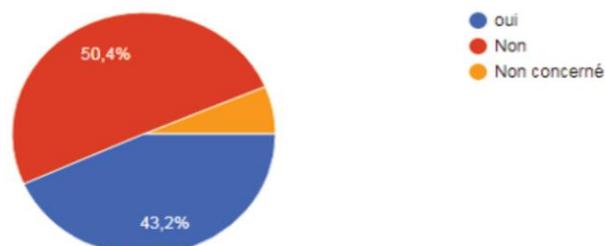
4. A compter de 2021, je souhaite lorsque je suis en télétravail (en respect de l'accord OATT) :

266 réponses



5. J'aimerais que les jours de télétravail ne soient pas fixes (par exemple : télétravailler le lundi une semaine et le jeudi la semaine suivante)

266 réponses





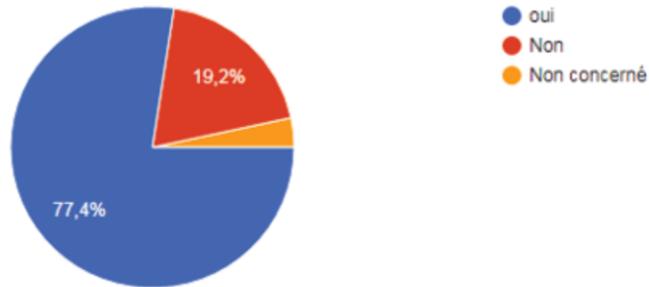
Enquête télétravail : Les résultats !



6. En cas d'annulation de la journée télétravail pour raison de service, je trouve important de pouvoir récupérer cette journée à un autre moment ?

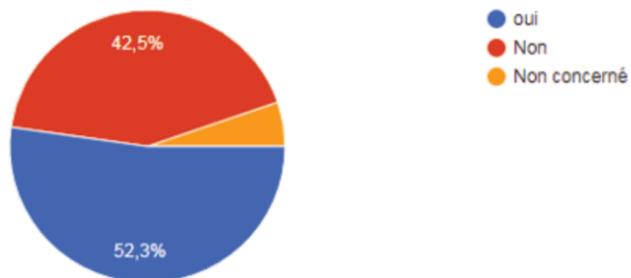
266 réponses

6



7. J'aimerais que le télétravail à la demi-journée soit possible

266 réponses

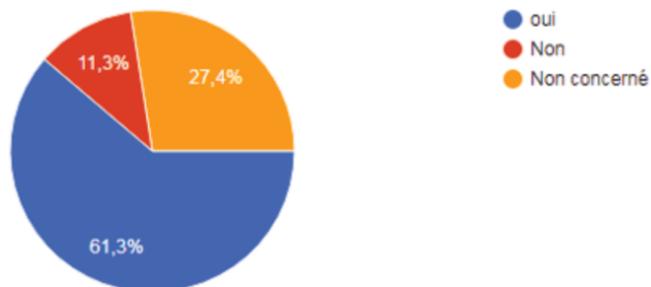


7

8. Je trouve que les documents à fournir pour le remboursement des frais liés au télétravail est trop contraignant ?

266 réponses

8



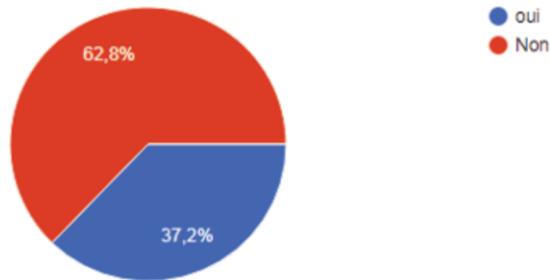


Enquête télétravail : Les résultats !



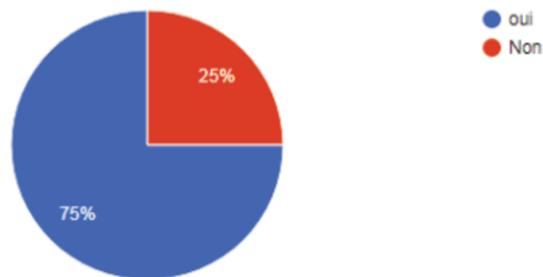
9. La possibilité de pouvoir télétravailler ailleurs qu'à mon domicile (tiers-lieux, espaces de coworking,...) pourrait m'intéresser ?

266 réponses



10. (Question réservée aux managers). Considérez-vous avoir été suffisamment aidés, outillés et soutenus pour gérer le management du travail à distance ?

44 réponses





Enquête télétravail : Les résultats !



Autres propositions d'amélioration :

Le matériel, la majorité des réponses l'évoque :

- Les téléphones et l'abonnement téléphonique sont jugés peu performants.
- Demande d'un casque pour tous.
- Demande d'une imprimante ou que soient remboursés le papier et les cartouches.

La souplesse de fonctionnement, pour cela sont demandés :

- Que la flexibilité horaire accordée durant le confinement perdure (6h-20h).
- 1 jour fixe et un jour souple par semaine.
- La possibilité de télétravailler le vendredi lorsqu'il n'y a pas de réunion.
- 2 jours de télétravail pour tous, y compris pour les personnes à 80%.
- La possibilité d'alterner 1 semaine complète de télétravail avec une semaine en agence.

L'ergonomie:

Si des préconisations sont faites, le poste de travail devrait pouvoir être aménagé comme en agence avec notamment la dotation d'un fauteuil ergonomique.

Concernant les frais: un forfait identique à tous sans avoir besoin de fournir de justificatifs.

Concernant les horaires : Un respect de l'accord OATT car il y a trop souvent des Audios à 13h30 ou après 16h.



Syndicat.cfdt-hdf@pole-emploi.fr